

Agglo + Mag

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
COMMUNAUTAIRE
D'AURILLAC
AGGLOMÉRATION



N°104 - Mars 2025



Orientations
Budgétaires

40,8 M€
d'investissements
en 2025

— CULTURE

11^È ÉDITION DU FESTIVAL BD

Le Festival BD est de retour ! Il se tiendra les 15 et 16 mars prochains à la Médiathèque, à l'Espace des Carmes, au Centre des Congrès et dans d'autres coins de la Ville !

— L'ÉCLAIRAGE

LA CABA LAISSE PLACE À AURILLAC AGGLO

En 2025, la Collectivité prend un nouveau tournant ! Elle arbore désormais un nouveau nom, *Aurillac Agglomération*, et un nouveau logo haut en couleurs.

NOUVELLE PRESTATION !

LOCATION ASPIRATRICE

AVEC OPÉRATEUR

STAP 15
4 ZA DES QUATRE CHEMINS - 15250 NAUCELLES
WWW.STAP15.COM - 06 07 46 33 87

RESINTEL
 INGENIERIE TÉLÉCOMMUNICATIONS
 www.resintel.fr

■ Agence Aurillac
 1, rue Ambroise Paré
 ZAC du Puy d'Esban
 15130 YTRAC
 Tel. +33 (0)4 71 48 62 00
 resintel@resintel.fr

■ Agence Clermont-Fd
 9 bis, Rue Ernest Jean Bapt
 ZAC de la Fontanille II
 63370 LEMPDES
 Tel. +33 (0)4 73 15 34 05
 resintel@resintel.fr

Nos solutions

- Télécommunications**
 Téléphonie professionnelle
 Mitel Silver Partner
 Alcatel
 Opérateur
- Réseaux informatiques**
 Câblage cuivre et optique
 Wifi / Wimax / Airlan
 Sécurité réseaux
 Infrastructure réseaux
- Protection des personnes**
 Appel malade Ascom, Zettler
 Anti-Fugue
 Protection travailleur isolé
 PPMS
- Protection des biens**
 Anti-Intrusion
 Contrôle d'accès
 Vidéo-protection

Notre offre

- audit et expertise
- conseil & accompagnement
- étude technique
- installation & intégration
- formation
- maintenance & réparation
- finance & location

www.resintel.fr | www.access-group.fr

SOULIER

3, rue du Collet
15000 AURILLAC
04 71 64 66 00

Construction d'une salle multi-accueil et rénovation des vestiaires de la Ponétie

ÉDITO

CONTINUONS À BÂTIR L'HISTOIRE DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ AVEC AURILLAC AGGLOMÉRATION

En 2025, nous fêtons un double anniversaire : celui de l'intercommunalité née il y a 60 ans et celui de l'Agglomération, notre territoire ayant accédé à cette strate administrative il y a tout juste 25 ans. Bâti sous l'impulsion des communes d'Arpajon-sur-Cère et d'Aurillac, le fait intercommunal est apparu sur notre bassin de vie, dès 1965, sous la forme d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple. Construite essentiellement à ses débuts autour des domaines de l'eau puis des déchets et des transports, notre histoire communautaire a pris un nouveau tournant en 1990 ; 9 communes ont ainsi rejoint ce mouvement coopératif qui a alors étendu son champ d'action au développement économique et à la gestion des grands équipements sportifs.

Dernier échelon de l'assemblage intercommunal, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a fait basculer notre territoire, à l'aube du millénaire, dans une nouvelle ère ; premier établissement de cette catégorie en Auvergne et encore à ce jour unique dans le Cantal, la CABA a vu son périmètre évoluer jusqu'en 2012 et compte désormais 25 communes membres.

Pour ses communes et ses 56 000 habitants, la CABA est identifiée comme un acteur majeur des services publics du quotidien : se déplacer en bus, aller à la déchetterie, avoir de l'eau potable à son robinet...tout cela n'est rendu possible chaque jour que par le travail des élus et des agents de la Collectivité.

La CABA est aussi la locomotive du développement de son territoire : des zones d'activité économiques au Village d'Entreprises en passant par l'Aéroport, de la Médiathèque au Centre Aquatique en passant par le Stade Jean Atric ou le

boulodrome, du Centre de Congrès au Prisme en passant par le Parapluie, des Gorges de la Jordanne au Puech des Ouilhes en passant par la Station de Pleine Nature ou le rocher de Carlat, de la Station de Souleyrie au Pôle d'Echange Intermodal...ce sont autant d'équipements structurants qui participent de la qualité de notre cadre de vie et de notre attractivité.

Si cette dernière a été démontrée par l'évolution positive de la démographie ces dernières années, il est néanmoins apparu que l'acronyme CABA, passé dans la langage courant pour la plupart d'entre nous, avait peu de sens au-delà des frontières départementales.

Dans une logique de notoriété et d'attractivité, les élus ont ainsi choisi de rebaptiser notre institution : la CABA va laisser la place à Aurillac Agglomération ! Plus lisible et compréhensible par tous, cette nouvelle dénomination s'accompagne d'une refonte complète de notre identité visuelle.

Après près de 20 ans d'existence, le logo de la Collectivité fait peau neuve ! Moderne, dynamique, et en même temps vecteur des valeurs fondatrices de l'intercommunalité, ce symbole ouvre une nouvelle page de notre histoire commune pour aller ensemble, habitants et élus de nos 25 communes, encore plus loin dans le développement et le rayonnement de notre beau territoire..

Pierre MATHONIER
 Président d'Aurillac Agglomération,
 Maire d'Aurillac

SOMMAIRE

- 04.** Actualités
- 09.** C'est voté !
- 10.** Festival BD
- 12.** La Plantelière
- 13.** Le saviez-vous ?
- 14.** Orientations Budgétaires
- 16.** L'éclairage
- 24.** Les visages de l'Agglo
- 26.** Ils font l'écho
- 29.** Chroniques locales
- 31.** C'est quoi ce chantier ?
- 32.** Agenda
- 34.** Bouillon de culture
- 35.** Infos pratiques

SKATE ET BMX

Initiation gratuite avec Session Libre



L'association Session Libre propose une matinée d'initiation au skate et au BMX pour les jeunes à partir de 8 ans le samedi 5 avril, de 10 h à 12 h, sur le parvis de l'Hôtel de Ville à Aurillac. Gratuit et ouvert à tous, cet événement vise à faire découvrir les sports de glisse aux participants en leur offrant des premières sensations dans un cadre sécurisé et encadré par des bénévoles passionnés et expérimentés. L'association Session Libre, engagée dans la transmission des disciplines urbaines, espère ainsi susciter des vocations et donner envie aux plus jeunes de poursuivre l'apprentissage du skate et BMX.



PÔLE MOBILITÉ D'AURILLAC

Nouvelles bornes de recharge



Dans le cadre de son engagement en faveur des mobilités douces et alternatives, Aurillac Agglo installe 18 bornes de recharge pour véhicules électriques sur deux parkings du Pôle Mobilité d'Aurillac : le parking relais et le parking de la gare. Dès le mois d'avril, les usagers pourront ainsi profiter de ces nouvelles infrastructures, équipées de terminaux de paiement (TPE) pour un règlement simplifié des recharges par carte bancaire ou via l'application E-Totem. L'installation de ces nouvelles bornes constitue une nouvelle étape dans la transformation de ce lieu d'intermodalité, pensé pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité durable.



MÉDIATHÈQUE

Le pôle enfance ludothèque se délocalise à L'Annexe

Depuis le 3 février, L'Annexe a ouvert ses portes au 18 Place de la Paix pour accueillir le pôle Enfance-Ludothèque de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, actuellement en travaux pour une durée estimée entre quatre et six mois.

Situé à proximité de la Médiathèque principale, cet espace temporaire propose à l'emprunt environ un tiers des collections enfance (0-8 ans) et des ressources de la ludothèque. Ses horaires d'ouverture sont alignés sur ceux de la Médiathèque, garantissant ainsi une continuité de service pour tous les usagers. Sur place, une équipe de médiathécaires et ludothécaires est disponible pour conseiller les visiteurs et enregistrer les prêts et retours. Cependant, l'espace dédié étant restreint, le jeu et la lecture sur place ne sont pas possibles.

Pour rappel, le projet de rénovation du pôle Enfance-Ludothèque vise à améliorer le confort des visiteurs grâce à un éclairage optimisé et un meilleur traitement de l'acoustique. L'aménagement spatial sera également repensé et le mobilier remplacé pour favoriser les moments de lecture, de jeu et de partage en famille.

Durant la période de travaux, les autres espaces de la Médiathèque restent ouverts au public. Pour une consultation des documents sur place en toute tranquillité, des bouchons d'oreille sont à disposition.

JOURNÉES JOBS D'ÉTÉ

Boostez votre recherche avec Info-Jeunes !

La structure Info-Jeunes d'Aurillac Agglomération participe comme chaque année aux journées « Jobs d'été ». Organisées le 2 avril prochain, de 9 h à 18 h, les jeunes trouveront sur place tous les renseignements utiles : offres d'emplois saisonniers (animation, hôtellerie restauration, services à la personne, santé, industrie, artisanat...), aide à la rédaction de CV ou de lettres de motivation ainsi que des conseils pratiques. En partenariat avec la Mission Locale, deux ateliers seront proposés les mercredis 19 et 26 mars autour des thématiques suivantes : créer un CV percutant et se présenter efficacement à un recruteur.

Pour plus de renseignements, Cédric Reygnier, informateur jeunesse, se tient à votre disposition pour tout conseil et information au 04 71 46 86 20, ou directement sur place, au rez-de-chaussée de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac (rue du 139e R.I à Aurillac).

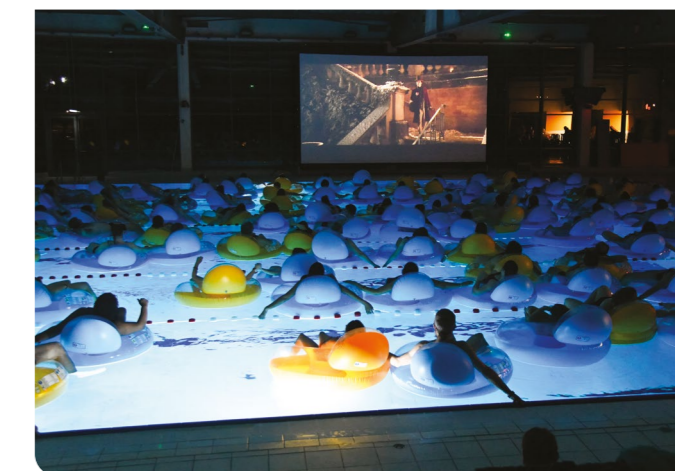
URBANISME

Enquêtes publiques : votre avis compte !



Plusieurs enquêtes publiques sont organisées dans les prochaines semaines afin d'informer les habitants et de recueillir leurs avis sur des ajustements réglementaires.

Dans le cadre de la modification n°3 du Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Aurillac, une enquête publique se déroulera du 7 mars au 7 avril 2025. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour échanger avec le public : le 7 mars de 9 h à 12 h, le 19 mars de 14 h à 17 h et le 31 mars de 9 h à 12 h en mairie d'Aurillac (salle du Maréchal NEY), ainsi que le 7 avril de 14 h à 17 h à Aurillac Agglo (immeuble de la Paix). Concernant les évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), une autre enquête publique aura lieu du 14 mars au 14 avril 2025. Elle portera sur les révisions allégées 12 et 13 ainsi que sur la modification n°2 et la modification simplifiée n°2 du PLUi-H de l'Agglomération d'Aurillac. Le public pourra rencontrer le commissaire enquêteur le 14 mars de 9 h à 12 h, le 26 mars de 14 h à 17 h et le 14 avril de 14 h à 17 h à Aurillac Agglo (immeuble de la Paix). Une autre permanence est prévue à la mairie de Lacapelle-Viescamp, le 3 avril de 9 h à 12 h.



EN UN CLIN D'OEIL

Aquaciné

Le 25 janvier, une séance de cinéma toute particulière s'est tenue au Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac ! Une centaine de personnes a profité les pieds dans l'eau du film *Wonka* avec Timothée Chalamet.

Plus d'informations sur ces deux enquêtes disponibles sur aurillacagglo.fr/enquetes-publiques

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : UNE NOUVELLE OBLIGATION POUR LES PERSONNES MORALES

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2025, une évolution du code de l'urbanisme a été mise en place en matière de demandes d'autorisation d'urbanisme. À Aurillac, Arpajon-sur-Cère et Ytrac, toutes les demandes émanant de personnes morales doivent désormais être déposées de manière dématérialisée. Un service en ligne dédié est accessible à l'adresse : <https://public-ads.caba.fr/Login/Particulier>



Des projets tutorés avec les étudiants de l'IUT Génie Bio

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, trois groupes d'étudiants en dernière année de BUT Génie Biologique ont eu l'opportunité de travailler avec le service Grand Cycle de l'Eau d'Aurillac Agglomération dans le cadre de projets tutorés. Encadrés par des agents référents, présents pour les guider et les accompagner lors de points d'étape hebdomadaires, les étudiants ont travaillé sur des problématiques concrètes, axées sur les compétences GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines).

Les diagnostics, rapports et propositions d'actions issus de ces travaux portent sur des réflexions et besoins réels de la Collectivité. Renforçant ainsi davantage les liens entre l'IUT et l'Agglomération, l'expérience pourrait être reconduite sur de futurs projets.

AÉROPORT

L'aéroport accueille « Passion voyages » édition 2025

Le samedi 15 mars, de 10 h à 18 h, l'Aéroport d'Aurillac-Tronquières accueille la 4^{ème} édition du Salon Passion Voyages, organisé par l'agence Fitour avec le soutien de plusieurs partenaires, dont Aurillac Agglomération.

L'évènement invite une nouvelle fois à l'évasion en mettant à l'honneur les voyages au départ de la région. Cette année, de magnifiques destinations seront à découvrir : l'Andalousie, la Grèce, l'Irlande, l'Algarve (Portugal), le Monténégro, la Chine, le Rwanda, le Japon ainsi que l'Afrique du Sud. Les visiteurs sont attendus sur une dizaine de stands, où ils pourront rencontrer

des conseillers voyages, croisiéristes, spécialistes des voyages de groupe, tours opérateurs, aéroports régionaux et compagnies aériennes. Des conférences rythmeront la journée pour partager expériences et conseils sur les différentes destinations. Et, cerise sur le gâteau, un tirage au sort sera organisé offrant la chance de remporter un voyage pour deux personnes... à l'île Maurice ! En parallèle, des visites guidées gratuites de l'aéroport seront proposées tout au long de la journée pour permettre au public de découvrir les coulisses de l'infrastructure communautaire.

Plus d'infos sur www.salonspassionvoyage.com



TRAVAUX

Les travaux rue de la Cère ont démarré

Depuis le début du mois de mars et pendant une durée prévisionnelle de 9 mois, Aurillac Agglomération conduit aux côtés du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, une opération de modernisation des réseaux secs et humides de la rue de la Cère, en amont des travaux de voirie portés par la commune d'Aurillac. La Collectivité procède ainsi à une réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées. Actuellement collectées via un réseau unitaire, les eaux pluviales et usées sont séparées par la création de deux réseaux distincts. Les travaux sont conduits en trois phases dans le sens remontant : du croisement du boulevard Canteloube au début de la rue Raymond Cortat. Pendant toute la durée des travaux, la rue de la Cère est fermée à la circulation et accessible uniquement aux riverains.

HABITAT

L'OPAH, c'est aussi pour les copros !

Depuis 2023, Aurillac Agglomération est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Mobilisant 13 M€ d'aides pour les propriétaires jusqu'en 2027, elle vise à soutenir la rénovation de plus de 1 150 logements sur l'ensemble du territoire communautaire, en habitat individuel mais aussi collectif. En effet, les travaux de rénovation en copropriété sont fortement encouragés en tant que leviers contre la vacance et facteurs de revitalisation des centres-villes. Ils peuvent générer un gain énergétique important avec ou sans travaux en parties privatives en complément. Depuis 2021, des aides de l'Anah existent pour les syndicats de copropriété souhaitant se lancer dans une rénovation énergétique du bâtiment et « Ma Prime Rénov' Copropriété » est désormais mobilisable dans le cadre de cette OPAH. En 2024, 3 copropriétés représentant un total de 27 logements ont été accompagnées gratuitement par SOLIHA Cantal pour bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur immeuble. À la clé, 30 % de subventions minimum et un gain énergétique de plus de 35 % pour améliorer le confort de tous les habitants, propriétaires comme locataires !



TRANSPORTS URBAINS

Pensez à la tarification solidaire !

Engagée depuis plus de vingt ans en faveur du développement des mobilités durables, l'Agglomération d'Aurillac propose depuis 2016 une tarification solidaire. Elle permet aux usagers de la Stabus de bénéficier d'abonnements à tarifs réduits, selon leurs revenus et la composition de leur foyer : de 2€ à 17 € par mois (contre 36€/mois pour un abonnement plein). En 2024, pour 5 800 abonnés, un peu plus de 2 000 étaient concernés par la tarification solidaire, dont 1 500 par le seuil le plus avantageux à 2€/mois.

Pour découvrir l'ensemble des tarifs des titres de transport et des abonnements mensuels ou annuels, rendez-vous sur www.stabus.fr



Un printemps rythmé aux notes des Impulsions Musicales 2024/2025



De la musique pour tous ! Les Impulsions Musicales 2024/2025 reviennent en force ce printemps avec trois concerts exceptionnels. Le jeudi 13 mars, à la salle des fêtes de Saint-Paul-des-Landes, la compagnie LA GRANDE GARABAGNE fera découvrir aux habitants l'œuvre de Hanns Eisler à travers son spectacle « Rafraîchis aussi le sol nu ». Un mois plus tard, les Itinérantes s'inviteront dans l'église de Jussac, le 11 avril, pour un voyage *a capella* « Entre Ciel et Terre ». Enfin, le Barocco Tango Trio poussera les portes de l'Église de Labrousse le 16 mai, pour partager avec le public une rencontre inédite et audacieuse entre les œuvres de Jean-Sébastien Bach et d'Astor Piazzolla.

Renseignements & billetterie :

Théâtre d'Aurillac
04 71 45 46 04 / billetterie@aurillac.fr
Billetterie en ligne : theatre-aurillac.mapado.com

Tarifs des concerts :

Plein : 16 €
Réduit : 12 € (apprenti, lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, intermittent du spectacle, CE adhérent)
Mini : 5 € (Enfant de moins de 14 ans, RSA, ASPA)

600

C'EST LE NOMBRE DE **BÉNÉVOLES** IMPLIQUÉS CHAQUE ANNÉE DANS L'ORGANISATION DE L'UTPMA !

Envie de rejoindre cette grande équipe ? L'association TOM15, organisatrice de l'événement, recherche actuellement des personnes motivées et prêtes à s'investir pour la 12^e édition ! Ravitaillement, remise des dossards, buvette, sécurité, logistique... Il y a une mission pour tout le monde !

Pour faire partie de l'aventure, rendez-vous sur www.utpma.fr ou flashez le QR Code ci-dessous ! Attention, la date limite des inscriptions pour les bénévoles est fixée au 31 mai.



© J.B. Joly



Retour sur quatre délibérations votées lors du dernier Conseil Communautaire

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 19 DÉCEMBRE 2024

Cinq à six fois par an, les élu.e.s d'Aurillac Agglomération se réunissent en séance de Conseil Communautaire. Plusieurs dizaines de délibérations sont ainsi votées chaque année, permettant de mettre en oeuvre les différentes politiques publiques de la Collectivité sur le territoire (mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique...).

8 000 tonnes de déchets valorisées en 2025



Les élus communautaires ont souhaité renouveler et intensifier la convention de partenariat nouée depuis 2022 avec le VALTOM pour la prise en charge et la valorisation des ordures ménagères résiduelles des habitants d'Aurillac Agglomération, et des communautés de communes de la Châtaigneraie Cantalienne et de Cère et Goul en Carladès. Ainsi, en 2025, 8 000 tonnes de déchets seront traitées sur le pôle d'incinération de Vernéa, à proximité de Clermont-Ferrand. Cela représente plus du double des tonnages inscrits initialement dans la convention (3 000 tonnes en 2023). L'objectif, à long terme, est de traiter puis de valoriser l'ensemble des déchets produits sur les trois intercommunalités (environ 15 000 tonnes) avec le VALTOM.

Soutien aux habitants de Mayotte



Réunis peu de temps après le passage du cyclone Chido, les élus communautaires ont voté le versement d'une aide de 20 000 euros afin de soutenir et venir en aide à la population de Mayotte, lourdement sinistrée par cette catastrophe naturelle.

Les tarifs de l'eau évoluent



Comme chaque début d'année, les tarifs des services de l'eau et de l'assainissement évoluent. Les élus ont ainsi voté, fin décembre, un abonnement à 72 € HT pour tous les abonnés, ainsi qu'un mètre cube d'eau potable à 1,53 € HT. La redevance d'assainissement s'élève, quant à elle, à 49 € HT par an, avec un prix du mètre cube d'eau consommée fixé à 2,02 € HT. Le Conseil Communautaire a également tranché un montant forfaitaire de 1 500 € HT pour vol d'eau !

Le Schéma des Mobilités débute officiellement !



Lancé en novembre 2022, notamment autour de phases de concertation, et inscrit comme "action-phare" du Projet de Territoire 2021-2026 de l'Agglomération afin d'accompagner les évolutions des mobilités du quotidien et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Schéma Communautaire des Mobilités a officiellement été adopté par le Conseil Communautaire. Les dix actions prioritaires détaillées dans le plan d'actions vont ainsi peu à peu voir le jour sur le territoire (cf. *Agglo Mag* n°103).

Madame Puech s'invite en guest-star !



Les 15 et 16 mars, l'agglomération aurillacoise accueille la 11^e édition du Festival BD. Organisé par la Médiathèque, l'événement se démarque par la diversité des rendez-vous programmés : expos, spectacles, ateliers... Sans oublier les séances de dédicaces avec la trentaine d'auteurs invités !



avez-vous aperçue ? Il semblerait qu'elle soit de retour... Qui ça ? Madame Puech ! Fruit de l'imagination débordante de l'artiste B-Gnet, dessinée sur un morceau de papier en 2020 alors que le Festival BD se tenait en distanciel, elle occupe désormais une place particulière dans le cœur des organisateurs et de tous les festivaliers. Après avoir été la star de l'édition 2021, en posant sur l'affiche officielle en compagnie de Monsieur Puech autour du cantou, il semblerait que Madame Puech ait une nouvelle fois attiré le feu des projecteurs...

À l'occasion de la 11^e édition, le Festival BD de l'Agglomération d'Aurillac souhaitait se forger une identité à toutes épreuves. Et qui mieux que Madame Puech pour incarner l'esprit du Festival, à la fois authentique et convivial, étonnant et singulier ? Ouvrez donc l'oeil et suivez ses traces (et sa petite frimousse !) : dès maintenant elle est votre guide et votre repère dans les méandres du Festival !

Le 9^e art aux formes infinies

Comme chaque année, l'événement se décline en une multitude de rendez-vous afin d'offrir au territoire une grande fête de la bande dessinée. Au-delà des traditionnelles dédicaces, les petits comme les grands sont attendus au théâtre municipal ainsi qu'au Centre des Congrès pour

plusieurs spectacles, en journée comme en soirée. Parmi les temps forts de cette édition, l'exposition inédite « Du Rock et des Vagues », aux Ecuries du 13 mars au 26 avril, présente plus de 70 œuvres originales de Riff Reb's, le créateur de l'affiche officielle de cette 11^e édition.

L'occasion de découvrir un large spectre de son univers, autour de trois grands axes : le rock, le monde maritime, et certaines planches inédites de son prochain album. Afin d'accueillir ces œuvres ainsi que les visiteurs dans un univers en cohérence avec celui de Riff Reb's, les élèves de plusieurs filières du lycée Saint-Géraud d'Aurillac ont eu l'opportunité de travailler durant plusieurs mois sur la scénographie des lieux (cf. encadré).

Les jeunes au premier rang

Ce n'est, d'ailleurs, pas la première fois que des étudiants sont impliqués dans les coulisses de l'événement. S'inscrivant dans le projet culturel de la Médiathèque, le Festival attache une grande importance à l'association des scolaires dans le projet. Pour la deuxième année consécutive, une résidence itinérante est proposée aux écoliers du territoire, du CE1 au CM2. Les plus petits ont, quant à eux, l'opportunité d'assister à l'une des cinq représentations « scolaires » du spectacle *Mondo Incognito* du Collectif Encre(s) Sonore(s). Au total,

ce sont environ 1 200 élèves de la maternelle et du primaire de l'Agglomération qui bénéficient d'un moment privilégié autour de la bande dessinée.

Les lycéens et étudiants ayant participé au Prix des Lycéens ont également la possibilité de rencontrer deux auteurs invités pour un échange organisé à la Médiathèque ou dans l'un des établissements scolaires concernés.

Ailleurs sur le territoire

Depuis toujours, le Festival a également vocation à s'implanter dans plusieurs communes de l'Agglomération. Jusqu'au 29 mars, une exposition de planches originales de l'auteure Cécile, baptisée Coboye, en référence à son dernier album, est ainsi présentée simultanément dans trois médiathèques du territoire : Aurillac, Ytrac et Naucelles.

Pour celles et ceux préférant la pratique, un atelier ouvert à tous dès 8 ans est aussi organisé à Ytrac, en compagnie de l'auteur Olivier Broyart, le vendredi 14 mars à 17 h. Au cours du week-end, quatre ateliers, avec quatre auteurs différents, seront également proposés à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac.

Retrouvez l'intégralité du programme sur festivalabd.aurillacagglo.fr

UNE SCÉNOGRAPHIE INNOVANTE NÉE DE L'IMAGINATION LYCÉENNE

La scénographie de l'exposition « Du Rock et des Vagues » de Riff Reb's a mobilisé plusieurs filières du Lycée de la Communication Saint-Géraud, chacune apportant ses compétences spécifiques.

Les élèves de BAC PRO Artisanat et Métiers d'Art, spécialités marchandisage visuel et communication visuelle, ont collaboré avec l'équipe de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, pour concevoir des maquettes de l'exposition. L'équipe du Festival a sélectionné certaines propositions des lycéens pour créer une scénographie originale, intégrant aménagements, structures et suspensions innovantes. Malgré des délais serrés, un calendrier rigoureux a permis de créer des installations textiles évoquant des voiles, un rideau de séparation composé de 45 tours, des sérigraphies grandeur nature, ainsi que différents éléments de signalétique. La réalisation a eu lieu lors d'une semaine de cours banalisée, suivie de l'installation aux Ecuries pendant les vacances scolaires. À cette occasion, une élève de Saint-Géraud a supervisé l'installation lors d'un stage à l'Agglomération d'Aurillac.





Territoires Engagés pour la Nature



Des actions concrètes dans nos communes

Le label TEN « Territoires Engagés pour la Nature », obtenu par Aurillac Agglomération en août 2023, vise à améliorer le cadre de vie des habitants, renforcer la qualité de vie et la santé des citoyens, prévenir les risques environnementaux et accroître l'attractivité du territoire. Ce programme fédère les acteurs locaux autour d'une mission commune : préserver la biodiversité. Déjà, 11 communes participent à cette initiative ambitieuse : Ytrac, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Simon, Jussac, Naucelles, Ayrens, Laroquevieille, Teissières-de-Cornet, Carlat, Velzic et Vezels-Roussy.

Une réunion, tenue le 7 novembre dernier à la Plantelière en présence de Stéphane Fréchou, vice-président en charge de l'Environnement et du développement durable, a permis de présenter la stratégie et les actions prévues pour les trois prochaines années, enrichies par les retours d'expérience des communes de Saint-Simon et Sansac-de-Marmiesse.



Deux actions phares illustrent ce programme :

→ **Prairies fleuries :**

Ces espaces, bénéfiques pour les pollinisateurs et les sols, embellissent les communes tout en nécessitant une nouvelle organisation du travail des agents, comme à Saint-Simon, où cette pratique est déjà ancrée.



→ **Nichoirs pour chouettes et chauves-souris :**

En impliquant écoles et habitants, ces installations sensibilisent tout en offrant un habitat à la faune locale. Un suivi est prévu pour évaluer leur impact sur l'environnement.

La Plantelière, site pilote du programme, inspire les communes par ses pratiques innovantes : gestion différenciée, haie sèche ou encore spirale végétale. Ces expérimentations guideront les futures initiatives à l'échelle du territoire.

FORMATIONS

Le compost, comprendre pour faire et faire pour comprendre

Aurillac Agglomération met le compostage à l'honneur ce printemps ! Des ateliers pratiques organisés à la Plantelière et animés par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) permettront aux participants de mieux comprendre le cycle des biodéchets et d'apprendre à bien gérer leur composteur à domicile. Date de formation : samedi 29 mars matin, vendredi 11 avril après-midi, samedi 24 mai matin, vendredi 27 juin après midi...

Renseignements et inscriptions :
laplanteliere@aurillacagglo.fr ou 04 71 43 27 72

Pour ceux qui souhaitent s'équiper d'un composteur, l'Agglo met à disposition des composteurs en bois à prix réduit. Un geste simple pour réduire ses déchets et enrichir son jardin !

Plus d'infos auprès du service Déchets :
contact@aurillacagglo.fr ou 04 71 46 86 30

Apprendre à jardiner autrement à La Plantelière

La formation se déroule en 7 séances, réparties du printemps à l'automne. La première séance commence le 21 mars.

Frais d'inscription : 30 € (participation à la formation, remise de documents...) pour l'ensemble de la formation.

Renseignements :
laplanteliere@aurillacagglo.fr ou 04 71 43 27 72

Assainissement non-collectif

Pourquoi des agents viennent-ils contrôler vos installations ?



Conformément à la loi de décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques, la Collectivité, à travers les agents du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC), procède au contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations d'assainissement non-collectif des particuliers. Obligatoires pour traiter les eaux usées de toute habitation non-raccordée au réseau collectif public, elles peuvent prendre la forme de fosses septiques avec traitement en aval, de micro-stations d'épuration ou encore de filières compactes.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE DU BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

Chaque installation d'ANC fait l'objet d'un contrôle obligatoire par la Collectivité. Ces états des lieux ont pour but de détecter les éventuelles nuisances sur le milieu naturel et les risques sur la santé, liés à l'absence d'installation de traitement des eaux usées domestiques ou à des installations non-conformes. Un courrier est envoyé au particulier pour fixer une visite de diagnostic, durant laquelle le dispositif d'assainissement doit être accessible et visitable afin d'établir le niveau de conformité de ce dernier.

Les agents du SPANC conseillent et accompagnent les foyers sur la mise en conformité de leur installation. Dans le cas où elle ne le serait pas et que des risques pour l'environnement sont détectés, l'usager se doit d'effectuer les travaux nécessaires. Après chaque visite, un compte-rendu avec des observations et des recommandations est adressé au particulier. Par ailleurs, la Collectivité notifie les maires des communes sur l'état des différentes installations afin qu'ils décident, ou non, de faire appliquer leur pouvoir de police en cas d'impact direct sur l'environnement.

DES VISITES OBLIGATOIRES PAYANTES

Les visites des agents de la Collectivité sont facturées selon les tarifs en vigueur, **une fois le service rendu**. Attention aux fraudes ! Aucun agent du SPANC ne peut vous réclamer de l'argent lors d'une visite. Pour régler votre facture, vous recevrez une lettre du Trésor Public avec la somme à payer. Il est important de noter qu'un refus de visite est également facturé. En 2025, le Conseil Communautaire a voté les tarifs suivants : une visite de contrôle est facturée 121 € TTC, alors qu'un refus de visite, lui, coûte 242 € TTC.



Une subvention pour vous aider à mettre en conformité vos installations

Dans le cadre d'un accord entre Aurillac Agglomération, l'entente intercommunautaire Cère Amont et l'agence de l'eau Adour-Garonne, une subvention peut être attribuée aux foyers souhaitant effectuer les travaux de mise en conformité jusqu'en 2027. Environ 380 foyers n'ayant pas d'installation ou ayant une installation insuffisante qui cause des nuisances importantes sur le milieu naturel sont éligibles. Cette subvention s'élève à 80% du montant des travaux et est plafonnée à 5 000 €. Les usagers concernés ont été identifiés et ont reçu un courrier en ce sens. Si vous êtes concernés, un dépôt de dossier auprès de l'agence Adour-Garonne est prévu fin avril, vous devez prendre rapidement contact avec le service du SPANC pour déposer votre dossier de demande de subvention.

Plus de renseignements auprès du service SPANC d'Aurillac Agglomération :
Tél. 04 71 46 87 38

Investir pour des projets structurants

Les orientations budgétaires de l'année 2025 ont été présentées au Conseil Communautaire du 24 février dernier. Elles prévoient 40,8 M€ d'investissement pour concrétiser la poursuite du Projet de Territoire 2021-2026. Le maintien d'un haut niveau d'investissement se traduit, sur le terrain, par la réalisation de projets ambitieux au service des habitants et d'un territoire dynamique, agréable à vivre et résilient.

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2025



© CoO Architectes



→ **3,8 M€**

RÉNOVATION DU BOULODROME

En étude depuis plusieurs années, la rénovation du boulo-drome débute en 2025 ! Situé sur le site de Tronquières à Aurillac et construit en 1996, il est le plus vieil équipement sportif de l'Agglomération. Au sein de ses quelque 1 500 m², il comprend des terrains de pétanque et de boules lyonnaises, une salle de marque, des sanitaires, un local administratif ainsi qu'une buvette. En 2004, une première extension avait permis de créer une salle multi activités, servant également de lieu de restauration lors d'événements.

Avec un budget de 3,8 M€, le chantier engagé cet été va permettre une réhabilitation totale du bâtiment en trois tranches. Une nouvelle extension, d'environ 500 m², va voir le jour et abritera de nouveaux terrains. En parallèle, les aménagements intérieurs et extérieurs seront entièrement repris au bénéfice d'une mise aux normes globale. Un gros effort sera fait sur la consommation énergétique de l'équipement avec un objectif, à 2050, d'une économie d'énergie de 60 %. Pour cela, le mode de chauffage existant sera remplacé et le bâtiment parfaitement isolé.

À l'extérieur, les espaces vont également être réaménagés. Un cheminement accessible sera créé afin de relier de manière sécurisée les zones de stationnement et l'entrée du bâtiment, et un traitement alternatif des eaux pluviales va être mis en place sur l'ensemble du site. Pour offrir une surface de jeu toujours plus grande aux multiples associations utilisatrices, huit nouveaux terrains extérieurs de boules lyonnaises vont aussi voir le jour. Concernant l'aménagement des abords, deux options sont en cours de réflexion. L'une consisterait à remettre en état et renaturer les zones sinistrées suite à l'aménagement de la nouvelle RN122 (ancien "chemin de Tronquières" désaffecté) pour créer des terrains de pétanque « rustiques » ombragés. L'autre hypothèse consisterait à améliorer la zone de parking. Quoi qu'il en soit, les travaux devraient s'étaler jusqu'au printemps 2026 et nécessiteront la fermeture du bâtiment pendant une dizaine de mois.



→ **2 M€**

CRÉATION D'UNE RESSOURCERIE

En 2025, l'Agglomération remet sur les rails un projet de longue date : la création d'une ressourcerie (ou « recycle-rie »). En lien avec la constitution d'un service communautaire dédié à l'économie circulaire et l'obligation légale pour la Collectivité de réduction et valorisation des déchets ménagers, ce nouvel équipement permettra de détourner les flux vers d'autres exutoires : recyclage, récupération et réemploi.

Prochainement installée dans un bâtiment d'environ 1 500 m² à proximité immédiate de la déchetterie des Quatre-Chemins, la ressourcerie disposera de plusieurs espaces

distincts : une zone de dépôt, un atelier, une zone de stockage, et, enfin, un magasin de revente. La gestion du site serait, quant à elle, assurée par un acteur local de l'économie sociale et solidaire. L'occasion de mêler intérêts environnementaux et sociaux, en proposant l'équivalent de 10 postes de travail à temps plein.

D'un montant prévisionnel de 2 M€, le projet comprend pour l'instant l'achat du bâtiment et les aménagements intérieurs nécessaires. Des travaux d'optimisation à l'extérieur, notamment sur la voirie, pourraient être nécessaires ultérieurement.



→ **1,8 M€**

ACQUISITION DE NOUVELLES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Dans le cadre de la refonte de son système de collecte des déchets ménagers, l'Agglomération d'Aurillac a fait le choix de se séparer progressivement de ses bacs au profit de colonnes d'apport volontaire. L'achat de 600 colonnes est ainsi prévu sur l'année 2025, pour un coût global de 1,8 M€. La majorité d'entre elles sera dédiée à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (sac noir), un quart pour les

emballages et environ 5 % pour le verre. Environ la moitié des nouvelles colonnes devraient être installées sur le territoire d'ici la fin du premier semestre.

AUSSI DANS LES PROJETS DE L'ANNÉE

→ **Etudes pour la rénovation de la plateforme aéroportuaire (700 000 €)** : les études d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre vont être lancées sur la plateforme aéroportuaire de Tronquières. Accompagnées d'études environnementales et techniques, leurs résultats seront des aides à la décision quant aux travaux de rénovation à réaliser et, éventuellement, d'extension de l'aéroport. Le projet global pourrait atteindre les 10 M€.

→ **Révision du PLUi-H (500 000 €)** : étude et réalisation des documents

→ **Travaux pour l'aménagement de l'enceinte du Prisme (300 000 €)** : afin de pouvoir augmenter la jauge du Festival Aurillac en Scène à 9 000 personnes (contre 6 000 actuellement), l'Agglomération va réaliser des aménagements sur le parvis du Prisme. La clôture du site va ainsi être entièrement reprise et une issue de secours supplémentaire va être créée. En parallèle, afin d'offrir un accueil de qualité aux visiteurs, une liaison piétonnière sécurisée verra le jour avec le Pôle Mobilités, à partir du parking Relais et en continuité de la voie verte existante.

Coup de pouce aux Communes

Depuis 2022, l'Agglomération agit en faveur du développement communal et de l'équilibre territorial au travers d'un Fonds de Soutien aux Communes. D'un montant total de 1,25 M€ sur cinq ans, il se répartit entre les communes à hauteur de 250 000 € par an pour la réalisation de leurs projets. Pour 2025, la commune d'Ytrac a d'ores et déjà fait part de sa volonté de bénéficier d'un financement pour son projet de salle multi activités.

1965

CRÉATION DU SIMV DE
LA RÉGION D'AURILLAC
ENTRE AURILLAC ET
ARPAJON-SUR-CÈRE

1990

CRÉATION DU
DISTRICT DU BASSIN
D'AURILLAC AVEC
L'INTÉGRATION
DE 9 COMMUNES

1999

CRÉATION DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU
BASSIN D'AURILLAC
AVEC 16 COMMUNES

2025



LA CABA DEVIENT
AURILLAC
AGGLOMÉRATION

L'INTERCOMMUNALITÉ DU PASSÉ VERS L'AVENIR

Tout a commencé il y a 60 ans...

« Seul un effort volontaire de collaboration intercommunale et de mise en commun des ressources est susceptible d'assurer l'aménagement rationnel du territoire et la réalisation des investissements collectifs répondant aux aspirations des administrés. »

C'est sur ce constat, qu'en juin 1965, les Conseils Municipaux d'Aurillac et Arpajon-sur-Cère posèrent les pierres fondatrices de la coopération et de la solidarité intercommunale sur notre territoire. Le 2 août 1965, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région d'Aurillac (SIVM) voyait officiellement le jour avec, comme préoccupations majeures, l'alimentation en eau potable, l'aménagement de nouvelles zones industrielles et de nouveaux lotissements, la lutte contre les incendies et l'agrandissement de l'aéroport de Tronquières.

Dès 1972, le spectre des compétences du Syndicat s'élargit. Il devient alors

gestionnaire, au service de la population, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la sédentarisation des nomades, des transports en commun et des ordures ménagères.

Du District à la Communauté d'Agglomération

En 1990, le Syndicat devient le District du Bassin d'Aurillac et ajoute de nouvelles cordes à son arc en intégrant, notamment, le développement économique et la gestion des grands équipements sportifs. Les communes d'Aurillac et Arpajon sont alors rejointes par Crandelles, Giou-de-Mamou, Naucelles, Reilhac, Sansac-de-Marmiesse, Saint-Simon, Velzic, Vézac et Ytrac. Peu de temps après, Yolet (1995) et Saint-Paul-des-Landes (1997) font également leur entrée. Ce n'est qu'en 1999, alors que trois autres communes émettent le sou-

hait de participer à l'aventure intercommunale (Jussac, Teissières-de-Cornet et Ayrens), que la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) voit le jour. Première en Auvergne et unique dans le Cantal, elle compte alors seize communes et environ 50 000 habitants.

Entre 2001 et 2012, elle connaît plusieurs vagues d'agrandissement successives et neuf autres communes la rejoignent (Laroquevieille, Lascelles, Mandailles-Saint-Julien, Marmanhac, Saint-Cirgues-de-Jordanne, Lacapelle-Viescamp, Labrousse, Vézels-Roussy et Carlat). Elle est aujourd'hui constituée de 25 communes et s'étale sur 490 km².

En 2025, dans une logique d'attractivité et d'ouverture vers l'extérieur, la CABA laisse place à Aurillac Agglomération. Plus lisible et compréhensible par tous, l'effacement de l'acronyme est aussi l'occasion de refondre l'identité visuelle de la Collectivité.

L'Agglomération aurillacoise telle qu'elle existe aujourd'hui est le fruit d'une longue histoire d'une soixantaine d'années, qui l'a vu évoluer, tant en termes de périmètre géographique que de compétences... Retour en arrière !

AU SERVICE DE SES 56 000 HABITANTS

Représentée par ses 68 conseillers communautaires (dont 53 élus au suffrage universel direct), l'Agglomération assure, sur son territoire, près d'une vingtaine de compétences diverses, rattachées de près ou de loin au quotidien des habitants. Profiter d'une séance de natation au Centre Aquatique, prendre son bus, boire un verre d'eau, jeter ses déchets, emprunter un livre à la Médiathèque... Derrière chacun des gestes les plus simples, se cache un service public communautaire. Chaque année, les élus font également le choix d'investir pour le territoire, que ce soit au travers de la construction d'équipements communautaires incontournables à l'instar du Prisme ou, plus récemment, du Pôle d'Échange Intermodal, ou de programmes structurants pour l'avenir comme le Projet Alimentaire de Territoire ou les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat.

IL REVIENT SUR LES PREMIERS PAS DU DISTRICT DU BASSIN D'AURILLAC

ROGER DESTANNES

Maire pendant 37 ans de la commune d'Arpajon-sur-Cère (entre 1977 et 2014), Roger Destannes a activement participé à l'évolution de l'intercommunalité sur le territoire.



Les élus aurillacois et arpajonnais ayant vu les bénéfices de la coopération entre les deux communes ont souhaité, en 1990, étendre cette synergie en créant le District du Bassin d'Aurillac. L'idée était de mettre nos forces en commun en faveur du développement du territoire.

Cependant, la construction n'a pas été simple, et nous nous sommes heurtés à certaines craintes et réticences de la part des communes voisines. Neuf nous ont finalement fait confiance. La priorité a été donnée au règlement de certaines problématiques en matière d'eau, d'assainissement et de développement économique.

À partir de là, l'intercommunalité avait montré toute sa pertinence et d'autres communes ont cherché à nous rejoindre. La dynamique de la communauté d'agglomération était lancée ! Et cela s'est toujours senti dans le travail au quotidien avec les élus. Malgré les dissonances politiques qui pouvaient exister, nous étions empreints d'une certaine fierté d'appartenir à cette structure et tout le monde voulait avancer dans la même direction.

C'est grâce à cette entente que des projets comme la zone artisanale de Sistrières, le Village d'Entreprises, la station de Souleyrie ou encore le Prisme ont pu voir le jour. Chacun avait compris que l'intérêt du regroupement est de pouvoir réaliser ensemble des projets que nous n'aurions jamais pu porter en étant seuls.

IL SE SOUVIENT DE SON PREMIER MANDAT ET DE LA CONFIANCE QU'IL A ACCORDÉ AU DISTRICT LORS DE SA CRÉATION :

JEAN-PIERRE PICARD

Maire de la commune de Reilhac depuis 1989, Jean-Pierre Picard est le doyen du Conseil Communautaire actuel.



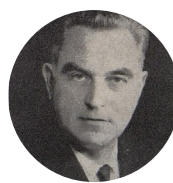
Quelques temps après les élections de 89, nous avons reçu la visite de Louis Payol et de Jean Moins à Reilhac. Ils étaient mandatés par René Souchon pour visiter les nouveaux maires et nous présenter leur intention de créer le District. Dès le début, j'ai eu confiance en ce projet. Et cela s'est avéré payant !

autres élus n'a jamais été embrouillé par de la politique. C'est quelque chose de très enrichissant, que j'ai toujours beaucoup apprécié et qui nous permet aussi de mieux travailler sur nos propres compétences communales.

De mon point de vue, l'intercommunalité a été une très bonne chose pour les petites communes. Le transfert de certaines compétences, comme l'eau et l'assainissement dans un premier temps, nous a permis de dégager des possibilités pour investir par ailleurs. Et puis, de manière plus générale, on a beaucoup appris. Le travail avec les

Aujourd'hui, le territoire est parfaitement équilibré, avec une vraie cohérence géographique. Il a énormément bénéficié de l'action intercommunale. Sans l'Agglomération, le bassin d'Aurillac n'aurait pas connu une telle évolution. Et cela se ressent au-travers de son attractivité, et de la population qu'il représente : environ 40 % de la population totale du département du Cantal.

1965



CRÉATION DU SIVM DE LA RÉGION D'AURILLAC ENTRE AURILLAC ET ARPAJON-SUR-CÈRE
PRÉSIDENT : JACQUES MEYNIEL

1971



JEAN MÉZARD EST ÉLU PRÉSIDENT

1977



RENÉ SOUCHON EST ÉLU PRÉSIDENT

1990

CRÉATION DU DISTRICT DU BASSIN D'AURILLAC AVEC L'INTÉGRATION DE 9 COMMUNES
PREMIER PRÉSIDENT : RENÉ SOUCHON

1995



INTÉGRATION DE YOLET
YVON BEC EST ÉLU PRÉSIDENT

1997

INTÉGRATION DE SAINT-PAUL-DES-LANDES

1999

CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC ET AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE À 16 COMMUNES
PREMIER PRÉSIDENT : YVON BEC

2001



ADHÉSION DE 5 NOUVELLES COMMUNES
JACQUES MÉZARD EST ÉLU PRÉSIDENT

2007

LACAPPELLE-VIESCAMP INTÈGRE LA CABA

2009

AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE AVEC L'ENTRÉE DE LABROUSSE ET VÉZELS-ROUSSY

2012

CARLAT INTÈGRE LA CABA

2017



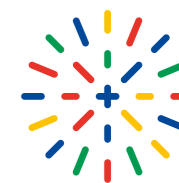
MICHEL ROUSSY EST ÉLU PRÉSIDENT

2020



PIERRE MATHONIER EST ÉLU PRÉSIDENT

2025



LA CABA DEVIENT AURILLAC AGGLOMÉRATION

Regard(s) sur l'Agglo



Soixante ans après les fondements de notre Intercommunalité et vingt-cinq ans après la naissance de la CABA, l'Agglo change de nom et d'image. Pourquoi ? Comment ce projet a-t-il été mené ? On vous répond !

L'année 2025 est riche de symboles : célébration de soixante années de coopération intercommunale sur notre territoire, nouveau quart de siècle et... une page qui se tourne pour la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Créée à l'aube des années 2000, la CABA a été le moteur du développement de tout un territoire pendant 25 ans. Aujourd'hui, après un an de travail collaboratif entre élus, elle devient Aurillac Agglomération. Inscrit dans le Projet de Territoire 2021-2026, ce changement s'accompagne d'un nouveau logo, symbole de modernité et de dynamisme.

Pourquoi un tel changement ?

Dès le début du mandat, les élus ont émis l'idée de faire évoluer le nom de la Collectivité et son logo. L'acronyme « CABA » était particulièrement au cœur des questionnements. Demeurant peu évocateur au-delà des frontières cantaliennes et ne

permettant pas une identification claire du territoire, il s'avérait être incompatible avec la démarche d'attractivité entamée par l'Agglomération.

En cette année anniversaire à différents points de vue, la volonté était alors de se tourner vers un nom simple et valorisant pour le territoire. En parallèle, le logo de la Collectivité, inchangé depuis sa création, avait besoin d'un coup d'éclat afin d'afficher une image moderne, fédératrice, ambitieuse et dynamique.

Un « travail collaboratif » : comment ça ?

Au début de l'année 2023, un groupe de travail d'une dizaine d'élus volontaires s'est formé autour de la thématique de la refonte de l'identité de la Collectivité. Les réunions

organisées au cours du premier semestre ont permis d'analyser les points forts et faibles du nom actuel, de se questionner sur l'ambition du projet ainsi que d'analyser les motivations, les objectifs et les constructions des nouvelles dénominations d'autres agglomérations françaises, au niveau local comme national.

Aurillac Agglomération, un consensus pour plus de simplicité

À partir des différentes observations et discussions, des éléments ont fait consensus au sein du groupe :

› **La nécessité de faire apparaître « Aurillac »** pour un ancrage territorial clair et une capitalisation de la notoriété de la ville-centre ;

› **La valorisation du terme « agglomération »** afin de mettre en avant la singularité de la Collectivité au niveau départemental ;

› **L'utilisation d'une baseline en complément du logo** afin d'intégrer différentes facettes du territoire.

La proposition simple et évocatrice d'Aurillac Agglomération a donc rapidement émergé. Après une étape en Bureau Communautaire en juin, cette nouvelle dénomination a été validée par le Conseil Communautaire, réuni le 19 décembre dernier. Cette modification statutaire est actuellement présentée devant les conseils municipaux des 25 communes membres. En parallèle, un travail de plusieurs mois a été mené avec le studio graphique Double Salto, basé à Clermont-Ferrand et dont la proposition avait été sélectionnée à la fin de l'été, de manière anonyme, parmi plusieurs candidatures d'agences cantaliennes et puydômoises. Une nouvelle charte graphique colorée et moderne a ainsi vu le jour. Présentée mi-novembre lors du séminaire annuel des élus, elle a officiellement été dévoilée le 10 janvier en avant-première aux agents de la Collectivité lors de la cérémonie des vœux.

PIERRE MATHONIER
Président d'Aurillac Agglomération

Ils ont participé... Ils racontent !



CHRISTIAN POULHÈS
Maire de Naucelles

« La nécessité du changement d'identité de notre Intercommunalité a fait l'objet d'un consensus lors de l'écriture du Projet de Territoire pour la mandature actuelle. En toute logique, il convenait donc d'entreprendre ce chantier et, pour ma part, d'en être acteur en collaboration avec un groupe d'élus.es volontaires. Je tiens à souligner la parfaite neutralité des services communautaires tout au long de la démarche, voulue participative de bout en bout. Unique/multiple/ensemble, c'est l'image d'une Agglo moderne et fédératrice qui est ainsi promue et rendue bien plus lisible, particulièrement à l'extérieur du département ! Bon vent à Aurillac Agglo ! »



BERNADETTE GINEZ
Maire d'Ytrac

« Aurillac Agglo : un nouveau nom pour mieux localiser notre territoire intercommunal et un nouveau logo qui souligne dans son visuel la force que représente l'addition de nos communes pour agir ensemble pour notre territoire. »



JEAN-MICHEL FAUBLADIÈRE
Maire de Lascelles

« J'ai été très heureux d'avoir participé à ce groupe de travail. Nous étions un petit groupe et les échanges ont été riches, libres et toujours dans la bonne humeur. Le travail s'est fait en plusieurs étapes. Ce changement de logo et de nom participera bien évidemment à l'attractivité de notre territoire. Une autre image plus rajeunie et plus fédératrice pour tous, habitants, personnels de notre Collectivité et élus. La présence du mot Aurillac était une évidence pour l'ensemble du groupe de travail et la forme épurée et colorée retenue pour le logo également. »



GÉRARD PRADAL
Maire de Labrousse

« Je suis très heureux d'avoir participé au petit groupe qui a travaillé sur la réalisation d'un nouveau logo pour notre Collectivité. Nouveau logo, nouvelle dynamique ! Une dynamique positive pour nous tous qui faisons Aurillac Agglomération au quotidien. La proposition de Double Salto m'a de suite "emballé" de part son originalité : un véritable rayon de soleil qui vient éclairer l'univers multiple de notre agglomération. Un seul regret : qu'une société du bassin n'ait pas su nous proposer une idée pour laquelle nous aurions "craqué"... Mais Double Salto sont des Auvergnats, alors tout va bien ! »

2025 année du renouvellement

La CABA fait peau neuve et laisse place à Aurillac agglomération



UN SIGLE FORT, CHALEUREUX ET ÉVOCATEUR.

Les 25 formes représentent les 25 communes de l'agglomération qui convergent vers un objectif commun, le "bien vivre ensemble". Le sigle évoque l'explosivité, l'ouverture vers l'extérieur mais aussi la diversité des personnes et la complémentarité des savoirs-faire.

Un nom plus court, plus impactant et surtout plus facilement identifiable par les différents publics. L'abréviation "Agglo" instaure la connivence et traduit une volonté d'être au plus proche des habitants.

La baseline, quant à elle, synthétise les valeurs que l'agglomération veut défendre : Unis et ensemble pour l'avenir.



3 QUESTIONS À... Nathalie Gardes

Vice-Présidente
en charge de la
Communication
et des NTIC

Quelles ont été les principales motivations évoquées par les élus communautaires pour changer le nom et le logo de la Collectivité ?

« C'est une discussion qui est apparue au cours du premier séminaire des élus, en 2020, au début du mandat. Bien qu'ancré localement, le nom CABA ne permet pas d'identifier clairement le territoire. Que ce soit au-delà des frontières cantaliennes, pour les nouveaux arrivants, les touristes, l'acronyme n'était pas évocateur et ne permettait pas d'indiquer facilement la structure qui se cache derrière. Personnellement, je me suis fait de nombreuses fois la réflexion lorsque j'assiste à un match de rugby au stade Jean-Alric. Que pouvaient bien imaginer les spectateurs extérieurs lorsqu'ils entendaient au micro « La CABA, premier supporter du Stade Aurillacois ! » ? Très vite, l'idée est donc venue d'inscrire à notre Projet de Territoire ce changement de dénomination. Et, tout naturellement, il s'est accompagné d'un changement de logo afin de soutenir cette évolution et de l'incarner pleinement avec une charte graphique moderne, tournée vers l'avenir, au service d'une logique d'attractivité économique comme touristique. »

La proposition de l'agence Double Salto semble avoir rapidement fait consensus au sein du groupe de travail. Quels sont

les éléments qui ont particulièrement attiré votre attention ?

« La première fois que nous avons découvert l'esquisse proposée par Double Salto, c'était au début du mois d'août, lors de l'ouverture des différentes offres. Elle n'a laissé personne indifférent : elle intrigue, elle questionne, elle rayonne, et elle séduit. Au-delà des goûts et des couleurs, qui sont subjectifs, ce qui est ressorti de la proposition c'est la grande qualité du travail fourni. L'équipe de Double Salto s'était parfaitement imprégnée du cahier des charges, et a réussi à réunir en un symbole les différents enjeux partagés par la Collectivité : incarner la diversité des compétences et des communes membres, refléter une image positive et dynamique, illustrer le rayonnement territorial, fédérer autour d'une entité commune. »

Désormais, comment va se déployer la nouvelle charte graphique sur le territoire ?

« Tout en douceur. L'objectif n'est pas d'effacer au plus vite tout signe de la CABA. Au contraire, nous savons que le terme va perdurer durant quelques temps et nous ne voulons pas précipiter les choses. Nous entrons donc dans une période transitoire. Anticipé depuis le début du mandat, le changement du logo sur les différents sup-



ports s'étalera sur plusieurs années, en veillant à prioriser les besoins les plus urgents et à écouler les stocks existants avant leur renouvellement. C'est, notamment, le cas pour les articles de papeterie, à l'instar des enveloppes et du papier à en-tête. De cette façon, nous entendons également maîtriser au maximum les coûts liés à cette évolution. Pour l'année 2025, il est prévu en priorité le changement des totems de signalétique des équipements communautaires défectueux ou devenus illisibles au fil du temps, le remplacement d'un certain nombre de vieux objets de signalétique éphémères, comme les banderoles utilisées lors d'événements, et la création en interne d'un nouveau site internet dont la sortie est prévue au début de l'été. »

Derrière nos déchets



Cinq heures du matin, ripeurs, chauffeurs, et conducteurs de grues collectent les déchets ménagers et les emmènent au Centre de tri de l'Yser où ils sont traités. Rencontre avec sept agents de la Collectivité qui œuvrent quotidiennement au pré-traitement de nos déchets.

Au petit matin, une armée de travailleurs en gilets jaunes sillonne les routes du territoire. Ripeurs, chauffeurs de camion poubelle, conducteurs de grue, gardiens de déchetterie jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de nos sociétés modernes. Sans eux, les espaces de vie deviendraient insalubres, mettant en péril la santé publique et l'environnement.

La collecte des déchets ménagers et leur pré-tri

Dylan et Christian, ripeurs, Nicolas, chauffeur de camion poubelle, et Jean-Marc conducteur de grues, démarrent chacune de leur tournée à l'aube. Pour Dylan, Nicolas et Christian, direction le centre-ville d'Aurillac où ils vont ramasser les ordures ménagères, collectées en bacs ou en sacs dans l'hypercentre. Ils sont trois, ce qui s'explique par le rythme soutenu et la vigilance accrue nécessitée par leur environnement. Pendant que Nicolas navigue dans les rues étroites d'Aurillac, Dylan et Christian, eux, montent et descendent du marchepied pour ramasser les bacs, tout en gardant un œil attentif sur la circulation et les passants autour d'eux.

À 8 h, un nouveau ballet s'anime et les barrières des déchetteries laissent passer leurs premiers usagers. Sur la plateforme de l'Yser, Laurent et Jean-Marc les orientent. « Rappelons que tout un chacun est responsable de ses déchets et doit les trier lui-même, y compris en déchetterie. Nous sommes là pour guider les usagers vers les différentes bennes, mais c'est bien à eux d'en prendre conscience

et de savoir où déposer leurs déchets », indiquent Jean-Marc et Laurent. Orienter, renseigner et veiller sur les usagers sont leurs principales missions. À cela s'ajoute l'entretien de la plateforme, la gestion de la circulation, le nettoyage des bennes, et la nécessité de faire respecter les règles de sécurité du site.



Ce même jour, Jean-Marc prenait, quant à lui, la route en direction de la Vallée de la Jordanne pour vérifier le remplissage des colonnes à Emballages et Papiers et les vider. Le camion grue garé, warning et gyrophares enclenchés, Jean-Marc explique : « Avant de déplier la grue, il y a quelques règles de sécurité à respecter. Il faut d'abord stabiliser le camion à l'aide des pieds automatiques et seulement après, je peux déplier et manipuler la grue. » Il s'exécute, le bras articulé s'anime et crochète le haut de la colonne pour l'emmener

au-dessus de la benne. En une pression, celle-ci s'ouvre et libère son contenu. Une à deux fois par jour, Jean-Marc retourne au site de l'Yser à Aurillac vider les déchets collectés au centre de pré-tri.

Des erreurs de tri non sans conséquence

Quatre agents travaillent quotidiennement sur le site dans des conditions difficiles pour éliminer les plus grosses erreurs avant que ces déchets ne soient envoyés au SYDED du Lot (cf. Agglo mag n°100). « Dans les Emballages et Papiers, on trouve malheureusement de tout et bien souvent plus de vêtements, de sacs poubelle noirs, d'électroménagers que des emballages et du papier. », indique Léon, agent au centre de pré-tri. « Encore beaucoup de personnes ne font pas le tri, sauf, que nous, on ne peut pas retrier derrière tout le monde. C'est un travail pénible avec un rythme soutenu. On élimine les principales erreurs : sac poubelle noir et les gros cartons que nous revalorisons. »

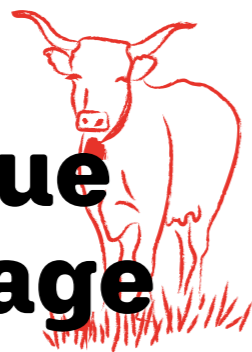
Au-delà des effets financiers et environnementaux que causent ces erreurs de tri, elles peuvent également avoir des conséquences graves sur les personnes qui collectent les déchets. Parfois, des bouteilles en verre se retrouvent dans les bacs d'ordures ménagères ou d'Emballages et Papiers. Lors de la collecte, le verre explose quand celui-ci est compacté par la presse du camion. « J'ai déjà reçu un éclat de verre au visage, précise Nicolas, et je me suis aussi fait piquer par une seringue. On porte des gants, mais ce n'est parfois pas suffisant. Ce sont des déchets qui ne devraient pas être dans le sac poubelle noir. »

Des incivilités qui s'ajoutent à la pénibilité

Les métiers de la collecte des déchets et du pré-tri sont bien plus difficiles qu'ils n'y paraissent. La journée commence tôt, souvent avant l'aube et les agents pâtissent directement de la météo : pluie, neige ou canicule. Ces métiers exigent une grande résistance physique pour manipuler des charges lourdes tout en suivant un rythme soutenu. Ils sont exposés à divers dangers sanitaires. Manipuler des déchets implique le risque de blessures, d'infections ou d'exposition à des substances toxiques. Aux conditions de travail s'ajoutent parfois des incivilités. Les agents de la collecte et des déchetteries sont malheureusement très fréquemment confrontés à des injures de la part de certains usagers. **N'oublions qu'ils travaillent pour nous offrir un quotidien meilleur, respectons-les !** Désormais, chaque incivilité est consignée et fait l'objet d'un dépôt de plainte par Aurillac Agglomération.



L'entreprise Morin perpétue l'art du fromage avec passion



Le mois prochain, la société familiale Morin Fromager soufflera ses 40 bougies. À cette occasion, Marie-Christine Morin, PDG, raconte l'évolution de son entreprise.



À la tête de l'entreprise familiale avec son frère depuis plus de 20 ans, Marie-Christine Morin gère une affaire spécialisée dans la commercialisation de fromages. En 1985, Jean-Pierre Morin et sa femme Maguy achètent le Marché aux Fromages, qui deviendra rapidement un lieu emblématique de la transaction fromagère à Aurillac. Marie-Christine a découvert avec ses yeux d'enfant ce bâtiment prévu à la démolition, qu'elle a vu évoluer grâce au travail de ses parents. Elle a tout appris à leurs côtés, de la négociation de fromages, la vente sur les marchés, à la gestion de plusieurs points de vente. En 2017, elle rachète à ses parents le Marché aux Fromages pour perpétuer la tradition familiale.

Entre tradition et modernité

Marie-Christine, spécialiste en Cantal et Saint-Nectaire, mais aussi en Comté et Tome de Savoie, sélectionne une marchandise de qualité directement chez des producteurs régionaux pour la proposer à la vente sur les marchés ou dans les différents magasins de l'entreprise : au Marché aux Fromages rue du Buis, au Garric, dans la zone commerciale de Marmiers et depuis un an dans un magasin tout neuf à Arpajon-sur-Cère.

En complément, elle gère un atelier agréé de sept employés qui fabrique des plats cuisinés locaux, principalement à base de fromages comme la truffade, le pavé de Cantal, les bourriols garnis aux AOP d'Auvergne ou encore la tarte à la Tome. « Depuis 1996 avec la gamme "Terroir du Cantal", nous proposons aux consommateurs et aux professionnels des plats typiques de la Région cuisinés artisanalement et dans le respect du produit », explique la PDG de l'entreprise. Les plats cuisinés sont vendus froids aux grandes et moyennes surfaces, aux restaurateurs ou encore aux comités d'entreprises, mais aussi en format traiteur directement aux particuliers.

Marie-Christine cherche constamment à faire évoluer son entreprise et cultive sa curiosité en allant sur des salons pour rencontrer ses confrères et voir ce qui se fait ailleurs. « Au sein de mes équipes, je voyais que cette curiosité se développait aussi de plus en plus, notamment dans la confection de plateaux et de ce que l'on pouvait faire avec le fromage. C'est pour cela que j'ai pris la décision d'ouvrir un nouveau magasin à Arpajon-sur-Cère, où l'on pouvait concevoir toutes ces nouvelles tendances de présentation et de consommation du fromage. Cela va de la confection de plateaux apéritifs ou à raclette personnalisés, à des pièces montées en fromages et des buffets fromagers pour les mariages et les événements d'entreprises », complète Marie-Christine.



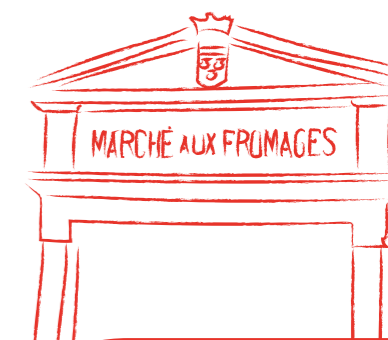
La recette pour rester attractif

Pour cette cheffe d'entreprise, rester dynamique et attractif est primordial pour une bonne santé économique. Elle indique que « pour attirer de nouveaux salariés, il faut être attrayant et moderne. Au fil des années, j'ai pu m'entourer d'une équipe solide sur laquelle je peux compter et aujourd'hui, j'arrive aussi à recruter des jeunes qui cherchent des entreprises dynamiques. » Avec plus d'une trentaine de salariés à manager, quatre points de ventes et un atelier de confection à gérer, Marie-Christine ne s'ennuie pas.

Et pourtant, elle ne s'arrête pas là ! En perpétuelle quête d'évolution, elle cherche constamment à moderniser ses magasins.

Une entreprise attractive pour ses salariés, mais qui perpétue avant tout un héritage commercial et continue de fidéliser les consommateurs. Même au-delà des frontières cantaliennes, Morin Fromager rayonne à travers sa présence sur les marchés et sur son site de vente en ligne, avec la livraison en Chronofresh. Véritable ambassadrice des savoir-faire cantaliens, Marie-Christine ne démérite pas !

Lauréate des Trophées des Entreprises 2024 dans la catégorie « Elles réussissent » en septembre dernier, elle a aussi été choisie pour être jury à la Coupe de France des Fromagers en janvier dernier.



EN SAVOIR + SUR MORIN FROMAGER

www.morin-fromager.fr

@fromageries.morin

@fromageriesmorin



GARDER UN ŒIL SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Aurillac Agglomération lance sa newsletter économique ! Portraits d'entreprises, actualités économiques, bourse aux locaux... Inscrivez-vous dès maintenant pour ne rien manquer.

Audilab Audilab Arpajon-sur-Cère

Ensemble, pour une belle écoute

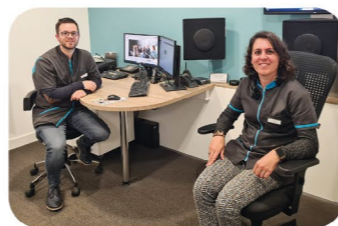
Une équipe disponible et à votre écoute

Nous apprenons à vous connaître lors d'un **bilan auditif gratuit**⁽¹⁾ et vous faisons découvrir, sur prescription médicale, les différents modèles d'aides auditives. Vous disposez ensuite d'un **essai gratuit de 30 jours minimum**⁽²⁾. Nous proposons des aides auditives dernière génération dont des **appareils entièrement remboursés**⁽³⁾.

Réalisez ce premier questionnaire pour évaluer votre audition

Si vous cochez une ou plusieurs cases, ou bien si vous portez déjà un appareil auditif, faites vérifier votre audition par Audilab. Ce bilan auditif⁽¹⁾ est gratuit, sur RDV et sans engagement.

1. Test non médical. 2. Sur prescription médicale. Dispositif médical CE. 3. Applicable sur les aides auditives de classe 1 référencées, sous réserve d'une complémentaire santé responsable. Voir les conditions en magasin. Audilab Cantal, SARL 8 000 €, RCS Aurillac 834 082 794, 7 av. du Général Milhaud 15130 Arpajon-sur-Cère



Fabien Penisson, audioprothésiste D.E. et Laura Da Cunha, assistante

- Vous avez tendance à augmenter le volume de la télévision ou de la radio.
- Vous rencontrez des difficultés à comprendre une discussion.
- Vous faites souvent répéter votre entourage.
- Vous avez l'impression que votre interlocuteur n'articule pas notamment au téléphone.
- Vous comprenez mal en milieu bruyant.

ARPAJON-SUR-CÈRE

7 avenue du Général Milhaud - 04 71 45 08 08

Tous nos centres sur www.audilab.fr

CHRONIQUES LOCALES

VÉZAC La forêt communale, un atout pour l'avenir

Pour préserver et valoriser ce patrimoine forestier, la commune de Vézac, épaulée par l'expertise de l'Office National des Forêts (ONF), investit régulièrement dans son entretien et son développement. Dernièrement, elle a ainsi aménagé 1,046 km de route forestière et trois aires de dépôt couvrant une surface totale de 1 875 m². Ces infrastructures facilitent l'accès des camions grumiers, spécialisés dans le transport du bois, jusqu'au cœur de la forêt. Grâce à ces nouvelles installations, le chargement s'effectue sur des plateformes sécurisées et adaptées, tout en réduisant les distances de débardage. Résultat : une meilleure valorisation des arbres vendus sur pied.

Le coût total des travaux, réalisés par l'entreprise SOULENO, s'élève à 85 792,84 € TTC. Ce projet a bénéficié d'un financement important, pris en charge à hauteur de 80 % HT par le FEADER (Union Européenne) géré par la Région.

Avec ses 100 hectares de massif forestier, la commune de Vézac bénéficie d'un patrimoine précieux qui constitue une véritable ressource pour l'avenir, promettant des revenus durables.



YTRAC lance la construction de sa future salle multi-activités intergénérationnelle

Samedi 29 novembre 2024, Ytrac a posé la première pierre de sa salle multi-activités intergénérationnelle.

Ce nouvel équipement répondra aux besoins du territoire en offrant un espace adapté à l'accueil des différents événements et activités qu'ils soient culturels, de loisirs, festifs ou professionnels.

La conception et le suivi du projet sont assurés par le cabinet d'architectes Bouchaudy tandis que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage est confiée à Cantal Habitat. Au total, 19 entreprises, pour la plupart locales ou régionales, interviendront sur ce chantier pour un coût total de travaux de près de 4 millions d'euros HT. Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Etat, de l'Union Européenne, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Cantal, d'Aurillac Agglomération et de l'ADEME.

Pensé dans une démarche de développement durable, le bâtiment vise à limiter sa consommation énergétique. Pour cela, il s'appuiera sur la géothermie, le photovoltaïque, une gestion optimisée des eaux pluviales et la végétalisation des abords. Les différents espaces prévus sont modulables afin de s'adapter aux besoins des utilisateurs. Ils pourront facilement profiter des 1 300 m² pour organiser leurs activités. Cet équipement renforcera le rôle de centralité du Bourg d'Ytrac dans le programme « Petites Villes de Demain ». Les Ytracois et les usagers extérieurs pourront profiter de ce nouvel espace fin 2025, ou début 2026.



AURILLAC PARIS ORLY

Une escale de haut vol

10 destinations à découvrir depuis Aurillac via Paris Orly

Guadeloupe	USA
Martinique	Réunion
Guyane	Tahiti
Mexique	Corse
République Dominicaine	Saint-Martin

ILS VOUS AIDENT À PLIER BAGAGE

CHALAIR AIRCARAÏBES Frenchbee AIRFRANCE

cantal LE DÉPARTEMENT AURILLAC AGGLO

AURILLAC DÉVELOPPEMENT PRÉSENTE

VENDREDI 6 JUIN 2025 | SAMEDI 7 JUIN 2025

HERVÉ | BARBARA PRAVI
JOSEPH KAMEL | PIERRE GARNIER
JULIEN DORÉ | PASCAL OBISPO

FESTIVAL AURILLAC en SCÈNE LE PRISME

BILLETTERIE : 04 71 46 86 58 AU CENTRE DE CONGRÈS OU SUR WWW.AURILLACENSCENE.COM

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE D'ARPAJON-SUR-CÈRE

Un engagement pour l'avenir

Un projet essentiel pour l'avenir, comme l'a souligné Madame le Maire, Isabelle Lantuéjou : « Ces travaux ne sont pas seulement fonctionnels, ils sont vitaux. Ils incarnent notre engagement en faveur du bien-être, de l'éducation et d'un cadre de vie de qualité pour nos jeunes Arpajonnais. »

Avec une capacité d'accueil de 464 élèves, le groupe scolaire d'Arpajon-sur-Cère bénéficie désormais d'infrastructures modernisées et adaptées aux besoins des enfants. D'un coût de 447 213 € TTC, financé à 69 % par l'État, la Région et le Département, les travaux ont permis des améliorations majeures :

- › À l'école maternelle : transformation d'un préau en salle de motricité, création d'un nouveau préau et installation de sanitaires adaptés.
- › Au restaurant scolaire : rénovation énergétique, amélioration acoustique et réfection des sols pour plus de confort.
- › À l'école de musique : réhabilitation et isolation phonique de deux salles de classe.

Ces aménagements s'inscrivent dans une dynamique plus large visant à rendre la Commune toujours plus attractive. « L'essor démographique de notre commune nous engage

à offrir un cadre de vie propice à l'épanouissement de chaque génération », a ajouté Isabelle Lantuéjou. Ce chantier a mobilisé de nombreuses entreprises locales, sous la direction du groupement SARL François, de l'architecte Germain Brunet et du bureau d'études Seterso, illustrant leur engagement pour le territoire. Cette inauguration n'est qu'une étape : d'autres projets pour ce groupe scolaire, comme la rénovation des toitures, l'aménagement de la desserte via la rue Louis-Dauzier, sont déjà en cours pour bâtir un avenir prometteur.



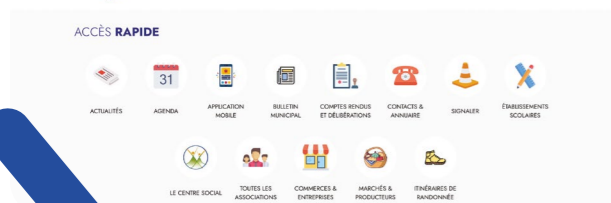
Pour mieux informer ses habitants, la commune de Marmanhac a constaté que les supports traditionnels - site internet, bulletin semestriel et page Facebook - ne suffisaient pas. C'est pourquoi elle a adopté l'application citoyenne Intramuros, un outil moderne conçu pour répondre aux besoins des communes.

Grâce à son interface intuitive, Intramuros permet aux responsables communaux et aux associations de rajouter et mettre à jour des informations en direct dans l'appli. L'application se distingue des autres supports par ses notifications instantanées envoyées directement sur les smartphones des habitants, assurant une diffusion rapide d'alertes ou de rappels sur les événements locaux.

L'appli propose une multitude d'informations : agenda des événements, menu de la cantine scolaire, annuaire des commerces et bien plus encore. Les notifications sont personnalisables, et pour ceux qui préfèrent éviter les applications, une version web est accessible sur le site de Marmanhac (marmanhac.fr). Les associations profitent également d'un espace dédié pour publier leurs événements, et Intramuros offre la possibilité d'intégrer d'autres communes. Marmanhac fait ainsi un pas de plus vers une citoyenneté numérique active et participative.

INTRAMUROS

L'application citoyenne qui connecte Marmanhac



Voici le récapitulatif des principaux travaux que l'Agglo réalise dans vos communes

— travaux en cours ou à venir

— travaux terminés

AURILLAC

- › Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement avec enfouissement des réseaux secs, rue de la Cère
- › Réhabilitation des branchements et réseaux d'eau potable et d'assainissement, chemin d'Antuéjols

ARPAJON-SUR-CÈRE

- › Réhabilitation des réseaux d'eau potable, Mérigot

AURILLAC

- › Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, rue Georges Clemenceau et parvis Georges Clemenceau

ARPAJON-SUR-CÈRE

- › Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, rue de l'Égalité

SANSAC-DE-MARMIESSE

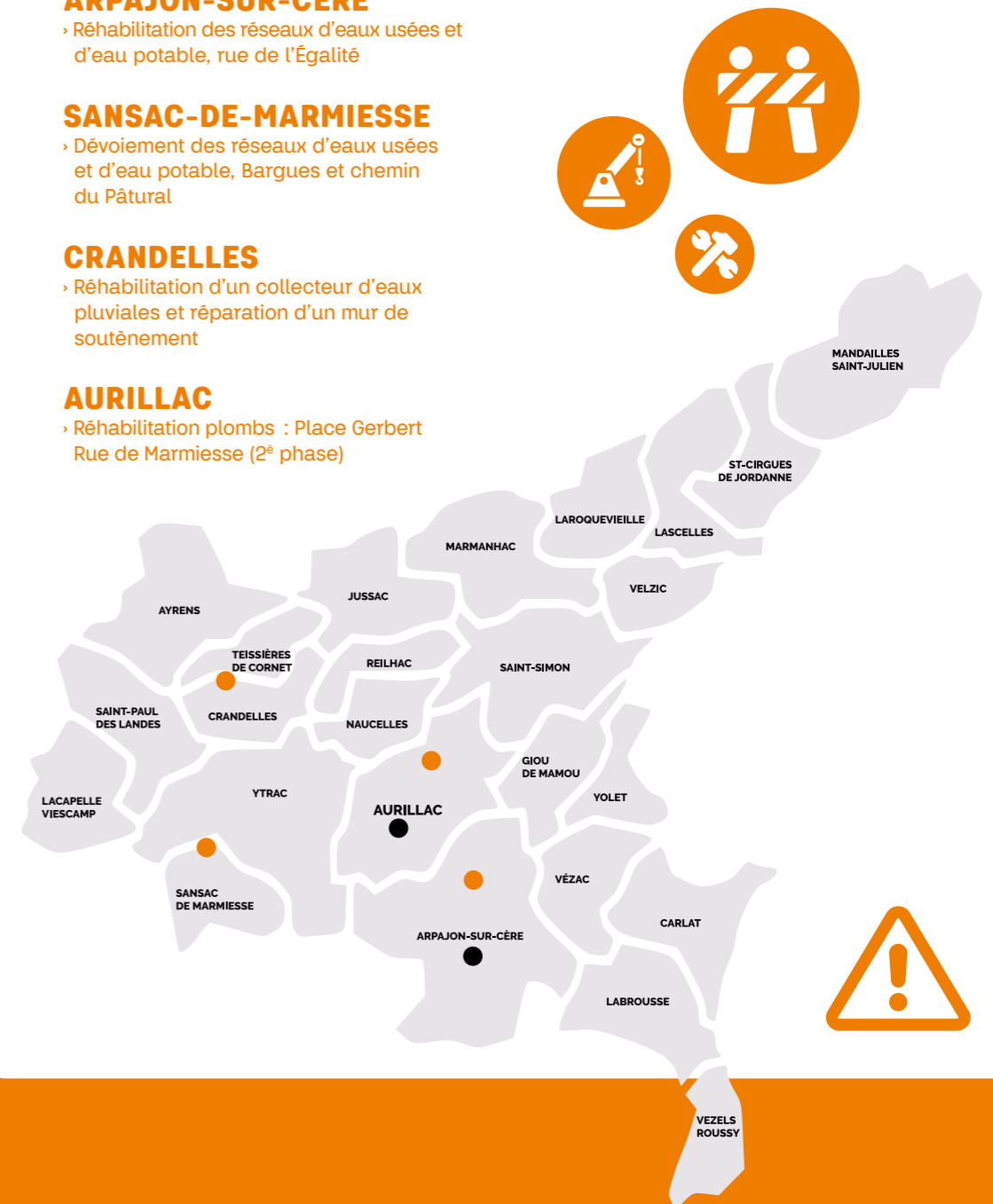
- › Dévoiement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, Bargues et chemin du Pâtural

CRANDELLES

- › Réhabilitation d'un collecteur d'eaux pluviales et réparation d'un mur de soutènement

AURILLAC

- › Réhabilitation plombs : Place Gerbert Rue de Marmiesse (2^e phase)



AGENDA

MARS

- Exposition BD, dans le cadre du Festival BD d'Aurillac**
→ Médiathèque, Naucelles, jusqu'au 31 mars
- Exposition photos sur Georges Pompidou, organisée par le Conseil Départemental du Cantal et la mairie de Jussac**
→ Salle d'activité, Jussac, du 11 au 21 mars
- Soirée dansante, organisée par Mill' et 1 Danses**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 14 mars - 21 h
- Exposition photos, organisée par Latino Dance, Espinat Foot et la Ligue contre le cancer**
→ Salle exposition de la Mairie, Ytrac, du 15 au 21 mars
- Carnaval, organisé par l'APE**
→ Salle polyvalente, Jussac, 15 mars
- Carnaval, organisé par l'APE d'Ytrac**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 15 mars - 16 h
- Blind Test, organisé par l'APE d'Ytrac**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 15 mars - 19 h 30
- Concours belote, organisé par Roannes Ytrac Foot**
→ Foyer du Bex, Ytrac, 15 mars - 20 h
- Soirée Saint-Patrick, organisée par Sansac'rifis**
→ Foyer d'animation, Sansac-de-Marmiesse, 15 mars - 18 h 30
- Challenge « René Issiot », organisé par le Vélo Club Sansac/Arpajon**
→ Sansac-de-Marmiesse, 16 mars
- Théâtre, « Le mariage forcé », Les Tréteaux de Thiézac**
→ Salle des fêtes, Velzic, 21 mars - 20 h 30

MARS

- Collecte don du sang,**
→ Salle culturelle, Naucelles, 13 mars - 16 h à 19 h
- Concert « Rafraichis aussi le sol nu », dans le cadre d'Impulsions Musicales**
→ Salle des fêtes, Saint-Paul-des-Landes, 13 mars - 20 h 30 (cf. p.8)
- Carnaval, organisé par l'APE**
→ Saint-Simon, 15 mars
- Battle Crew 2,**
→ Epicentre, Aurillac, 21 mars - de 18 h à minuit
- Concours de belote, organisé par le comité de jumelage**
→ Salle culturelle, Naucelles, 23 mars
- Randos Bleues, contre le cancer du côlon**
→ Saint-Simon, 23 mars
- Soirée dansante, organisée par Dynamic Danse**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 28 mars - 21 h
- Exposition d'aquarelles de Béatrice Fournier, association Couleurs de Pincaux**
→ Médiathèque, Naucelles, du 1^{er} au 30 avril
- Soirée repas grenouille, organisée par l'Entraide Sansacoise**
→ Saint Just, 03 avril
- Soirée dansante, organisée par le GVA**
→ Salle polyvalente, Jussac, 05 avril
- Nettoyage des berges du lac, plage des Ouilhes**
→ Lacapelle-Viescamp, 05 avril - 8 h 30
- Concours de belote, organisé par l'APE**
→ Saint-Simon, 05 avril

AVRIL

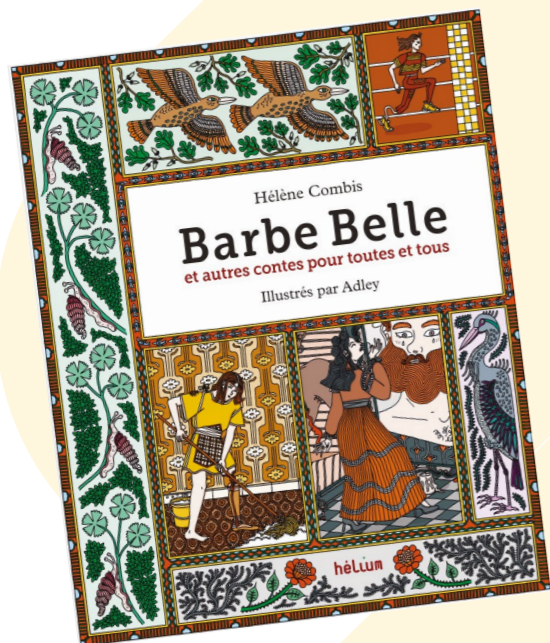
AVRIL

- Foire de Printemps,**
→ Parking Gravier, Aurillac, 06 avril
- Concert « Les itinérantes », dans le cadre d'Impulsions musicales**
→ Eglise, Jussac, 11 avril - 20 h (cf. p.8)
- Concours de pétanque et soirée dansante, organisés par l'APE**
→ Aux abords du foyer, Sansac-de-Marmiesse, 12 avril - 13 h 30
- Bal années 80, organisé par Ytrac Animations**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 12 avril - 21 h
- Course les 10km d'Aurillac, organisée par le Club d'Aurillac Athlétisme**
→ Aurillac, 19 avril - 18 h
- Soirée jeunes, organisée par le comité des fêtes**
→ Gymnase, Jussac, 19 avril
- Chasse à l'œuf, organisée par le CCAS**
→ Saint-Simon, 19 avril
- Vide-grenier, organisé par Feeling 15**
→ Stade du Bex, Ytrac, 20 avril
- Exposition modélisme ferroviaire, organisée par le centre social culturel**
→ Salle exposition Mairie, Ytrac, du 22 au 25 avril
- Cantal Tour Sport, organisé par le Conseil Départemental**
→ Promenade des sports, Jussac, 24 avril
- Soirée paëlla, organisée par Les Anciens Combattants**
→ Salle de la Gare, Ytrac, 26 avril - 12 h

AVRIL

MAI

- Vide-grenier,**
→ Le Bourg, Lacapelle-Viescamp, 27 avril
- Concours de belote, organisé par l'Amicale des Retraités de la Fontaine**
→ Salle polyvalente, Jussac, 27 avril
- Tourte à pattes, randonnée gourmande organisée par le comité des fêtes**
→ Yolet, 27 avril
- Exposition, Les Peintres du Hasard**
→ Salle exposition de la Mairie, Ytrac, du 3 au 18 mai - de 14h30 à 19 h
- Collecte don du sang**
→ Salle polyvalente, Jussac, 06 mai
- Tournoi de foot jeunes organisé par l'AS Sansac**
→ Terrain de foot, Sansac-de-Marmiesse, 08 mai
- Quine de l'école organisé par l'APE**
→ Gymnase, Jussac, 17 mai
- Marché aux fleurs organisé par l'amicale Laïque**
→ Yolet, 18 mai
- Randonnée, repas et vente de fleurs organisés par l'APE d'Ytrac**
→ Ytrac, 18 mai - 9 h
- Collecte don du sang**
→ Dojo, Ytrac, 20 mai - 15 h
- Gala Annuel des Digitales Ytracoises**
→ Dojo, Ytrac, 20 mai - 15 h et le 25 mai - 15 h
- Foire de la Saint-Urbain**
→ Parking du Gravier, Aurillac, 25 mai
- Course de caisses à savon, grillades et bal**
→ Bourg, Ytrac, 31 mai - 16h30



Barbe Belle Hélène Combis

Un magnifique recueil de contes d'Hélène Combis paru chez Actes Sud remettant au goût du jour 7 contes classiques, magiques et symboliques, dont les titres laissent transparaître des récits connus, mais qui offrent le plaisir, le charme du renouvellement et de la réécriture pour y mêler des thématiques plus contemporaines comme l'inclusivité, la question des rôles hommes-femmes, les différences de classe sociale...

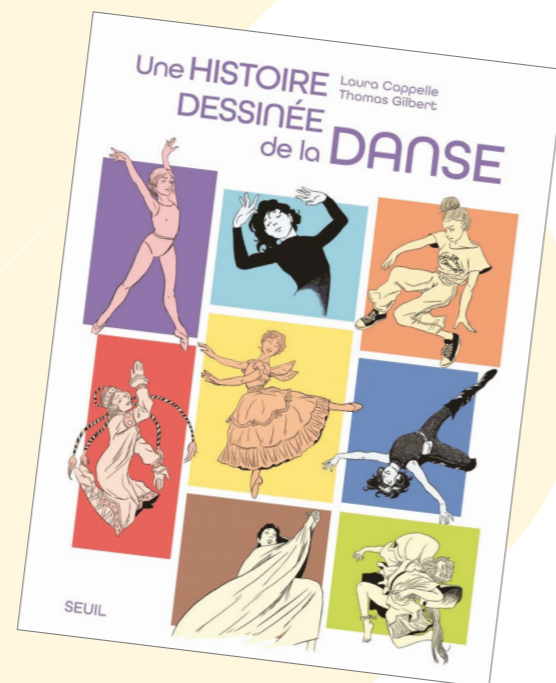
Il ne faut pas oublier les magnifiques illustrations et enluminures d'Adley qui accompagnent les textes.

Ouvrez ce recueil et laissez-vous enchanter... Mais attention, cette fois, ce ne sont pas toujours les princes qui sauvent la mise !

Une Histoire Dessinée de la Danse Scénario Laura Cappelle et dessin Thomas Gilbert

L'histoire de la danse est relatée sous la forme d'une bande dessinée. L'ouvrage aborde l'évolution du mouvement, des corps et des techniques, ainsi que le regard porté sur cet art en Occident et les grandes figures de cette discipline, comme M. Taglioni, L. Fuller ou encore P. Bausch.

Laura Cappelle est sociologue de l'art, critique et journaliste, spécialiste de la danse, elle est accompagnée de Thomas Gilbert (Bjorn le morphy, Les filles de Salem) aux dessins. Une œuvre de 256 pages retraçant l'histoire de cet art vivant, de la préhistoire à nos jours. On suivra l'évolution de cet art au travers de nombreuses personnalités de diverses époques. Pour les amoureux de la danse mais pas seulement. C'est une expérience très enrichissante.



INFOS PRATIQUES



AURILLAC AGGLOMÉRATION VOUS ACCUEILLE :

18, place de la Paix - 15000 Aurillac
04 71 46 86 30
Accueil du public de 8 h à 12 h
et de 13h30 à 17h30

RÉGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC
04 71 46 86 38

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 Aurillac
Eau et assainissement : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
04 71 46 48 60

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 place des Carmes - 15000 Aurillac
04 71 46 86 31

DÉCHETTERIE DES QUATRE-CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 43 05 76
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

DÉCHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
04 71 64 51 08
Du lundi au samedi, 8 h-12h15, 13h30-18 h

STABUS

04 71 48 53 00
Boutique : 3 avenue Gambetta
15000 Aurillac
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 Aurillac
stabus.fr

MÉDIATHÈQUE DU BASSIN D'AURILLAC

Rue du 139e RI - 15000 Aurillac
04 71 46 86 36
mediatheque.aurillacagglo.fr

CENTRE AQUATIQUE DU BASSIN D'AURILLAC

Rue du Dr Béraud - 15000 Aurillac
04 71 48 26 80
centreaquatique.aurillacagglo.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'AURILLAC

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
04 71 48 46 58
iaurillac.com

STRUCTURE INFO-JEUNES

Cf. Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Rue du 139e RI - 15000 Aurillac
04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 Aurillac
04 71 48 88 06
cantal.auvergnernhonealpes.soliha.fr

AÉROPORT AURILLAC TRONQUIÈRES

Ligne aérienne et Tour de contrôle
04 71 64 50 00

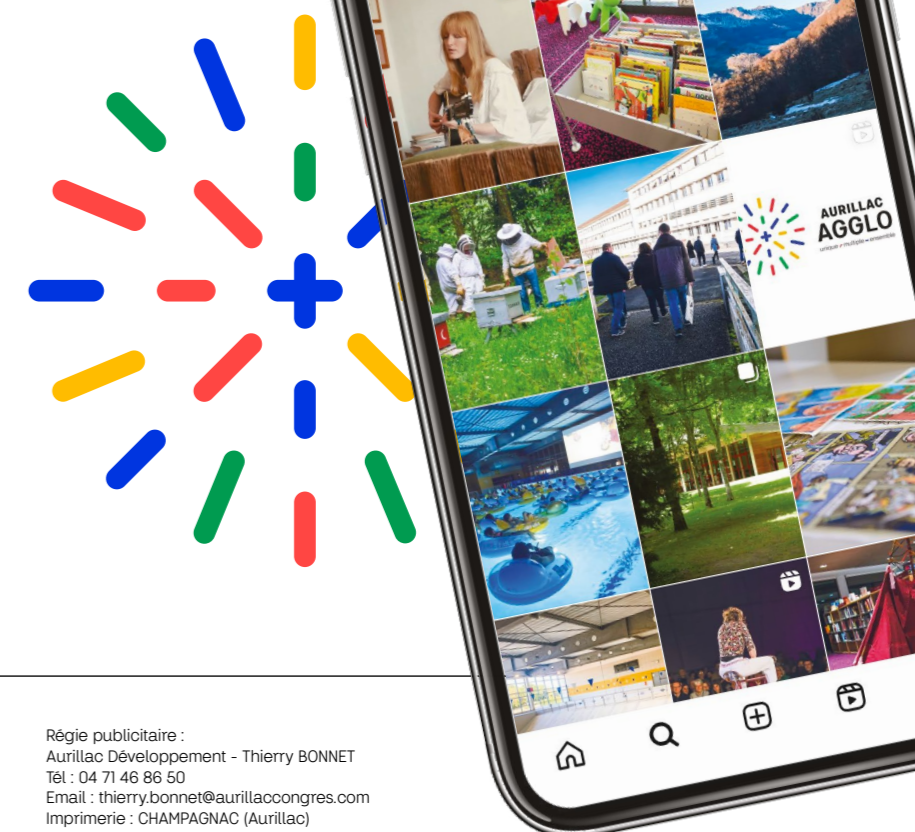
SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 Aurillac
04 71 63 88 10
seba15.fr / seba15@seba15.fr

AURILLAC AGGLO

3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 86 30
www.aurillacagglo.fr
contact@aurillacagglo.fr

Suivez Aurillac Agglo sur



AGGLO MAG
Directeur de la publication : Pierre MATHONIER
Vice-Présidente en charge de la Communication : Nathalie GARDES
Rédacteur en Chef : Laura PRADAL
Rédaction : Elsa BRUGÈRE, Hélène FRANÇOIS, Carole GIRE, Mina MOLLEMA
Conception et photogravure : Double Salto
Photos : Service Communication
Service Communication d'Aurillac Agglomération - Tél : 04 71 46 86 30
Email : com@aurillacagglo.fr

Régie publicitaire :
Aurillac Développement - Thierry BONNET
Tél : 04 71 46 86 50
Email : thierry.bonnet@aurillacagglo.com
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac)
N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 31 430 ex
Ce document est imprimé sur du papier
provenant de forêts gérées durablement,
avec des encres végétales

FESTIVAL BD

DU BASSIN D'AURILLAC

15 et 16 MARS 2025

festivalbd.caba.fr

11^{ème}

MÉDIATHÈQUE &
CENTRE DE CONGRÈS



RIF REB'S